



UNIL | Université de Lausanne
Centre de droit pénal
bâtiment Internef bureau NEF-323
CH-1015 Lausanne

Prof. Laurent Moreillon
Université de Lausanne
Faculté de droit, des sciences criminelles
et d'administration publique
Centre de droit pénal
Bâtiment Internef
1015 Lausanne

Lausanne, le 27 février 2019

À QUI DE DROIT

Stage des étudiants du Master en Professions judiciaires de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique

Depuis la rentrée universitaire 2018, la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique offre à ses étudiants une Maîtrise universitaire en Professions judiciaires, destinée à appréhender au mieux le fonctionnement de l'institution judiciaire en Suisse et à développer les acquis du Baccalauréat en droit.

Dans cette optique, les étudiants sont autorisés à remplacer le travail de mémoire par un **stage d'une durée d'un mois au moins** dans un secteur juridique, auprès d'un tribunal, d'un office judiciaire, d'une étude d'avocats ou notaires ou de tout autre service juridique.

Au terme de ce stage, les étudiants rédigent un **mémoire de stage**. Il s'agit d'un travail personnel d'une quinzaine de pages consistant en une étude juridique approfondie d'une problématique ou d'un cas qui s'est présenté à eux dans le cadre de ce stage. Ce rapport est évalué par le responsable de la Maîtrise et ne fait pas l'objet d'une défense orale.

Pour ce faire, les étudiants sont invités à déposer une demande par courriel auprès du responsable de la Maîtrise (mlawprofjudiciaires@unil.ch) en y joignant **la confirmation écrite et signée** de l'entité prête à les recevoir pendant cette durée.

Pour le surplus, le responsable de la Maîtrise et son secrétariat (mlawprofjudiciaires@unil.ch) se tiennent à l'entière disposition des étudiants et des tiers intéressés dans ce cadre.


Prof. Laurent Moreillon

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
Centre de droit pénal